

**BULLETIN D'INSCRIPTION aux ATELIERS du JEUDI 11 Octobre 2018 APRES-MIDI**  
**de 15h30 à 18h30 - Hôtel de Ville du Havre**

À retourner svp à l'ANEL avant le lundi 10 SEPTEMBRE 2018

NOM : ..... Prénom ..... Fonction / Titre .....

Commune/ Organisme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél bureau : ..... Portable : .....

E-mail : .....

**Inscriptions effectuées selon l'ordre de préférence de 1 à 3**

**Atelier 1 : Quelle gestion innovante des espaces naturels littoraux pour répondre aux enjeux actuels ?  
Nouvelles ressources, nouvelle gouvernance ?**

**La prise en compte de la biodiversité, un nouvel impératif pour la gouvernance.**

La biodiversité, constitutive du capital naturel des territoires littoraux, créatrice de valeur ajoutée et élément d'attractivité de ceux-ci, est menacée en dépit des efforts déployés par les collectivités gestionnaires des espaces naturels et des acquisitions réalisées par le Conservatoire du Littoral.

Les territoires littoraux concentrent pourtant de très nombreux types d'espaces protégés (aires marines protégées, parcs marins, zones naturelles, marais, etc.) beaucoup plus que les autres collectivités de métropole.

S'il convient d'adapter les réponses à la grande richesse écologique de chaque territoire, il est nécessaire de réfléchir aux moyens humains, financiers, fiscaux et de gouvernance pour réussir le pari d'une gestion durable des espaces naturels.

*En partenariat avec l'Association Rivages de France et le Conservatoire du Littoral*

**Atelier 2 : Comment anticiper les risques naturels pour préserver l'attractivité des territoires littoraux ?**

La plupart des littoraux sont soumis à l'érosion côtière et au risque de submersion marine. Dans les Outre-mer, les phénomènes observés (houles cycloniques, ouragans, tempêtes tropicales, invasion des algues sargasses) sont de plus en plus violents et récurrents, manifestations probables du changement climatique, ils inquiètent en raison de la gravité des dommages qu'ils causent.

Depuis Xynthia, puis Irma, le travail de réflexion se poursuit et réunit de nombreux acteurs scientifiques, élus, services de l'Etat, acteurs privés sur les solutions à trouver pour mieux protéger les populations, les biens et les activités : évaluation des ouvrages de défense contre la mer, impacts des ouvrages sur les flux sédimentaires ; sensibilisation des populations aux risques naturels ; mesures d'anticipation des phénomènes d'érosion ; mise en réseau des observatoires littoraux ; analyse coûts/bénéfices ; élaboration de PPRL et PPR ; PAPI ; appels à projets « relocalisation ».

Face aux nouveaux risques et contraintes, comment les élus peuvent-ils réagir ? Comment inventer de nouvelles réponses en termes d'urbanisme et d'aménagement littoral et construire des stratégies locales, régionales, nationale ? Quelle cohérence entre elles ? Quel avenir pour le fonds Barnier ? Quelle nouvelle gouvernance ? Où en est-on de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI ?

**Atelier 3 : Comment exprimer une stratégie cohérente pour les littoraux ?**

La relation entre la mer et le littoral dote les territoires littoraux d'atouts et d'enjeux spécifiques.

Au regard de ceux-ci, quelle peut être la stratégie de développement d'un territoire littoral ? A partir de quels choix prioritaires élaborer un projet de territoire ?

Que veut-on privilégier : l'accueil des touristes ; l'exploitation des produits de la mer ; la valorisation du patrimoine bâti et l'identité littorale et maritime ; la filière industrialo- portuaire et le transport maritime, la formation professionnelle ?

A partir d'exemples de réflexions stratégiques, sera effectuée une analyse des outils permettant de traduire les options retenues et leur mise en œuvre : DSF, stratégie régionale, départementale en direction de la mer et du littoral ; volet mer du SRADETT ? SMVM ? SCOT et volet maritime.